

Réf: Dossier 444715

Avis de constitution

SOCIETE « VISION PLUS GROUP » en abrégé « VISION SOLAIRE »

Siège ABIDJAN, COMMUNE YOPOUGON, NIANGON
LOKOVA NON LOIN DE L'ETABLISSEMENT EPV KOUAME
N'DRI, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2025 et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION PLUS GROUP » en abrégé
« VISION SOLAIRE »

Objet : - ELECTRICITE BATIMENT
- INSTALLATION DE PANNEAU SOLAIRE
- INSTALLATION DE BOITE NOIRE DE VEHICULE
- FORMATION ART MARTIAL TAEKWONDO
- ELEVAGE DE VOLAILLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE YOPOUGON, NIANGON
LOKOVA NON LOIN DE L'ETABLISSEMENT EPV KOUAME N'

DRI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TEHUA KOBENA PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10395 du 10/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62538/GTCA/RC/2025 du 10/10/2025

